

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 20 (1974)

Heft: 12

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

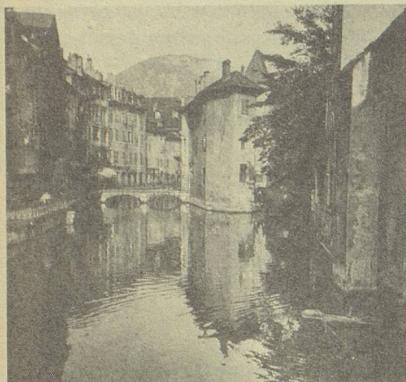
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Annecy



Consulat :
25, rue Royale, 74002 ANNECY
Téléphone : 51-18-82

**Exposition itinérante des œuvres
des membres
de la Section de Paris
de la S.P.S.A.S.**

Après Thonon-les-Bains et Chambéry, il appartenait au chef-lieu de la Haute-Savoie d'abriter dans ses murs l'exposition des œuvres des peintres, sculpteurs et architectes suisses de Paris. Le vernissage de celle-ci a donc eu lieu vendredi 20 septembre, dans les salles du Château d'Annecy qui se prêtent particulièrement bien à une telle manifestation. M. le Président Leuba n'a pas hésité à dire que l'exposition a trouvé là son meilleur cadre. Le Séneur-Maire, M. Bosson, avait tenu à présider personnellement cette manifestation. Excellent orateur, il ne manqua pas de relever les très bonnes relations qui existent entre la Suisse et la France dans le domaine culturel en citant pour exemples les noms de quelques artistes suisses qui trouvèrent la consécration à la suite de leur passage dans la capitale française. Pour terminer, il remercia les organisateurs et tout spécialement M. le Consul Andres pour le travail accompli et tint à relever tout le plaisir qu'il avait, en qualité de premier magistrat d'Annecy, à accueillir au Château cette exposition à laquelle il souhaita plein succès. M. le Consul Andres devait, dans une courte allocution, remercier M. le Séneur-Maire de ses aimables paroles. Il eut également à cœur d'évoquer le dévouement de ceux qui furent les artisans de la réalisation de ce projet avant de passer la parole à M. Leuba à qui revenait le privilège de présenter cette exposition. Son exposé fort intéressant, clôture la partie officielle de la manifestation.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité et servi dans la grande salle du château, rassembla tous les participants de ce vernissage et leur permit d'échanger leurs premières impressions sur les œuvres exposées.

Un dîner à l'hôtel Belvédère, offert par M. le Consul et M^e Andres mit un agréable point final à cette soirée. Parmi les convives on relevait entre-autres la présence de M. le Séneur-Maire Bosson, de M. et M^e Grandchamp, Maire-Adjoint chargé des affaires culturelles, de M. et M^e Couren, Conservateur du Musée, de M. et M^e Leuba et de M. Billieux, Vice-Consul.

**Sortie d'automne
de la Fédération Suisse
Léman-Mont-Blanc,
Section d'Annemasse
aux Diablerets**

Désireux de resserrer les liens d'amitié existant entre les membres de nos différentes sections, le Comité de la Fédération a organisé, le dimanche 15 septembre, une sortie aux Diablerets, coquette station des Alpes vaudoises. Plus de 200 membres et sympathisants avaient répondu à l'appel des organisateurs.

Après l'apéritif, on passa à table non sans avoir suivi avec émotion les évolutions gracieuses, dans un ciel sans nuage, d'une douzaine d'hommes volants. Le repas fut excellent et agrémenté par un orchestre champêtre venu de Gstaad, qui fit régner une excellente ambiance.

Malheureusement, il fallait bientôt songer au retour car les différentes sections sous la direction de leur président M. Nicolet pour Annemasse, Rubin pour Thonon-les-Bains et Schupbach pour Cluses-Sallanches devaient regagner la douce France par le chemin des écoliers. Selon les échos recueillis, le Président Nicolet entraîna ses troupes à l'assaut du Col des Mosses pour redescendre sur la Gruyère puis sur les bords du Léman à Lutry au « Vieux Stand » où une collation avait été prévue.

Puis ce fut la rentrée par Genève et l'arrivée à Annemasse vers 23 heures sous une pluie battante qui ne réussit pas à ternir le souvenir d'une magnifique journée passée dans le pays vaudois.

Un grand merci à la Fédération et aux comités des différentes sections pour leur heureuse initiative et la parfaite organisation de cette réunion.

**Cercle Suisse d'Annecy
Assemblée Générale
à la Brasserie Belleville**

En présence de M. ANDRES, Consul de Suisse s'est tenue l'assemblée générale annuelle de notre cercle.

Comme à l'accoutumée, cette réunion de famille s'est déroulée dans la meilleure des ambiances. Si l'on devait regretter la décision de M. CHOQUARD de ne plus se représenter à la présidence, par contre il faut se réjouir de l'élection, à ce poste, de M. SPRUNGLI, jusqu'à vice-président.

M. CHOQUARD, quant à lui, ne pouvait faire autrement que d'accepter la présidence d'honneur du Cercle suisse, ce dont nous sommes heureux de le féliciter bien amicalement.

* *

**Fête nationale
du 1^{er} Août 1974**

Ce fut par un temps splendide que les groupements de l'Union Suisse de Savoie — Cercle Suisse d'Annecy et Section d'Aix-les-Bains — ont célébré la Fête Nationale, dimanche 28 juillet à Lavours. Nous avions le grand plaisir d'avoir parmi nous M. ANDRES, Consul de Suisse et M^e et M. BILLIEUX, Vice-Consul et M^e qui nous ont honoré de leur présence à cette manifestation patriotique. M. KLEMENZ, Président de la Section d'Aix-les-Bains, a ouvert la cérémonie par son allocution de bienvenue adressée à l'assistance en l'invitant à un vin d'honneur. Des discours furent prononcés par M. le Consul et M. SPRUNGLI, Président du Cercle Suisse d'Annecy. L'hymne national terminait la cérémonie.

Comme il se doit en pareille occasion, les adhérents des deux sociétés ont fait honneur à l'art culinaire du chef de l'Auberge de la Paillère dans un repas en commun, agrémenté par les crus de la région. La fête continuait dans une ambiance gaie pour se terminer par une visite des curiosités de la contrée où la cave des vins à Vongnes était particulièrement visée et de penser ensuite aussi au retour.

**FEDERATION DES SOCIETES SUISSES
LEMAN-MONT-BLANC**

Section d'Annemasse :
Président : M. Marcel NICOLET
34, rue Aristide-Briand
Ambilly
74100 Annemasse
Tél. : 38-18-81

Section de Chamonix-Mont-Blanc :
Président : M. Joseph STADLER
Aux Edelweiss
74400 Chamonix-Mont-Blanc
Tél. : 53-01-95

Section de Cluses-Sallanches :
Président : M. Jean SCHUPBACH
74460 Marnaz
Tél. : 98-16-04

Activité des Sociétés

Section de Thonon-les-Bains :
 Président : M. Max RUBIN
 4, rue de l'Hôtel-Dieu
74200 Thonon-les-Bains
 Tél. : 71-01-84

CERCLE SUISSE D'ANNECY
 Président : M. Louis SPRUNGLI
 24, rue de la Paix
74000 Annecy
 Tél. : 45-51-69

UNION SUISSE DE SAVOIE
Section d'Aix-les-Bains :
 Président : M. Willy KLEMENZ
 102, avenue de Marlioz
73100 Aix-les-Bains
 Tél. : 35-28-20

Fédération des Sociétés Suisses Léman - Mont-Blanc Assemblée générale à Chamonix

Venus des quatre coins du département, les membres des colonies suisses de la Fédération Léman-Mont-Blanc (Evian, Thonon, Annemasse, Cluses, Sallanches, Chamonix) se sont réunis à l'Hôtel de l'Arve, à Chamonix dimanche matin, pour prendre part à leur assemblée générale annuelle, sous la présidence d'honneur de M. ANDRES, Consul de Suisse à Annecy.

Autour de lui, au bureau, on notait la présence de MM. DESCOMBES, adjoint au maire de Chamonix, RUBIN, président de la section de Thonon-les-Bains / Evian, NICOLET, président de la section d'Annemasse, STADLER, président de la section de Chamonix, SCHUPBACH, président de la section de Cluses-Sallanches, et J. AUBRY, secrétaire général de la Fédération.

Après le chant de l'Hymne national suisse et de la Marseillaise, les assistants écoutèrent les rapports d'activité des présidents des diverses sections, rapports qui montrèrent tout le dynamisme de la colonie suisse haut-savoyard, qui, tout en étant parfaitement intégrée à la vie française, reste toujours fidèle au souvenir du pays natal.

Ce fut ensuite, au tour de M. J. AUBRY, de donner lecture du compte-rendu de l'assemblée générale de l'an passé à Amphion, et d'annoncer à l'assemblée qu'au cours de sa réunion préliminaire, le comité avait élu M. NICOLET, président central en remplacement de M. STADLER, président démissionnaire. Enfin, M. ANDRES prit la parole pour féliciter les participants de leur fidélité, exalter l'amitié et les sentiments patriotes, les bons rapports avec la France et souligner la nécessité d'une relève par les jeunes pour assurer à la colonie suisse sa perennité.

A son tour, M. l'Adjoint au Maire de Chamonix adressa une chaleureuse bienvenue aux visiteurs auxquels il offrit, au nom de la municipalité un champagne d'accueil particulièrement apprécié.

Section de Thonon-les-Bains Evian-les-Bains

Devant une très nombreuse assistance (100 personnes), M. RUBIN, président, salua M. le Consul de Suisse à Annecy accompagné de sa charmante épouse ainsi que M. CONVERSET et M^e, représentant M. le Maire de Thonon. Puis, il retrouva l'activité de la section durant l'année 1973 et donna ensuite la parole au secrétaire M. J. AUBRY qui, lui, annonça avec sa ponctualité habituelle les résultats financiers satisfaisants. M. RUBIN parlait alors longuement des manifestations prévues au calendrier 1974, notamment le traditionnel repas de Noël et des paquets distribués aux anciens durant les fêtes.

Après avoir chanté la Marseillaise et l'Hymne national suisse, les participants se rendirent à la salle à manger où, après un vin d'honneur offert par la municipalité de Thonon, ils dégustèrent une choucroute très appréciée. Cette magnifique journée se termina par des chants et dans une ambiance très cordiale.

Dimanche, l'Assemblée générale des colonies suisses de la Fédération Léman-Mont-Blanc à Chamonix fut, pour les Suisses d'Evian et Thonon l'occasion d'une belle promenade favorisée par un temps exceptionnellement beau et clément.

Sous la conduite de MM. RUBIN président de la section Léman, et J. AUBRY, secrétaire général, les participants gagnèrent Sallanches où eut lieu un arrêt-café bien apprécié. A 10 h 30 tout le monde débarquait à Chamonix où une heure de battement permit la visite de la station ensoleillée avant l'assemblée générale et le repas qui suivit, à l'Hôtel de l'Arve.

A 16 heures, avait lieu le départ pour le Chatelard par le col des Montets, puis ce fut le col de la Forclaz, où un arrêt d'une heure permit de déguster le « fendant » offert par le comité de la section. Enfin, ce fut la rentrée par Martigny et Saint-Gingolph avec la nuit tombée et le souvenir d'une bien belle journée.

Sortie à Stresa

Deux cars de luxe de la Maison BUS-SAT Frères attendent les 100 participants à ce voyage dans une des plus belles régions d'Italie, Stresa, au bord du Lac Majeur (Suisse et Italien).

Sous un soleil éclatant le parcours fut grandiose, le Tunnel du Mont-Blanc Aoste-Stresa, la visite des îles Borromées, laissa à chacun, une grande impression, rappela le temps historique du passé, hélas révolu !

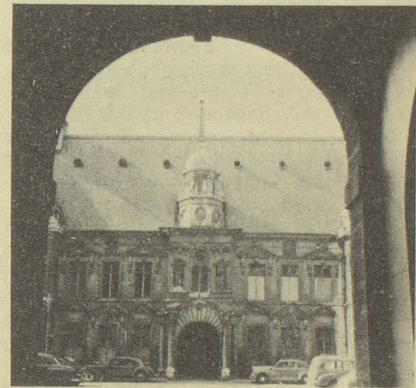
Le lundi, toujours sous un soleil de plomb, nous prîmes la direction de Domodossola, Col du Simplon, altitude 2009 m. Grandiose féerie, gigantesque paysage, route superbe, tunnels, gale-

ries nombreuses au milieu des rochers, une véritable splendeur de la nature. Les travaux d'amélioration de la vieille route sont quelque chose de fabuleux le tout dans un cadre majestueux.

Ensuite, ce fut la traversée de la Vallée où le Rhône a son cours dans un des plus beaux Cantons suisses ; retour par Saint-Gingolph, Evian-Thonon, pour arriver à Messery, où un arrêt était prévu à l'hôtel Bellevue pour la rituelle friture, comme il se doit.

Avant de reprendre la route d'Annemasse, le Président, dans une brève allocution, remercia tous les participants et en termes amicaux résuma l'éloge de l'Amicale Franco-Suisse.

Besançon



15 bis, avenue Fontaine-Argent.
 Tél. : 80-18-83.

Société Suisse de Besançon Vente de charité

La vente de charité organisée le 12 octobre au Cercle suisse par les Dames de l'Ouvroir au profit des personnes âgées a été couronnée de succès. Les nombreux et fort beaux lots qui garnissaient les comptoirs attirèrent passablement de visiteurs. Grâce à leur générosité et au dévouement des Dames de l'Ouvroir, nos vieillards pourront à nouveau être choyés aux prochaines fêtes de l'An.

Vacances PRO JUVENTUTE

Grâce à la fondation PRO JUVENTUTE secondée par les services du Consulat, 56 enfants de la circonscription de Besançon ont, l'été dernier, effectué un séjour gratuit dans des familles hospitalières en Suisse. Voir dans ce no page 18 les délais d'inscription pour la participation aux vacances 1975.

27^e Festival International de Musique de Besançon

Une fois de plus la présence suisse fut de qualité au Festival avec la venue respectivement à Besançon et à Luxeuil

Activité des Sociétés

de l'« Ensemble vocal et instrumental de Lausanne » accompagné de M. le Syndic et M^e Jean-Pascal Delamuraz, syndic de la ville, et du « Collegium Musicum » de Bâle.

Comme l'an dernier, l'Ensemble vocal de Lausanne obtient un vif succès, mais cette fois au théâtre municipal de Besançon où le programme l'annonçait au public dans les termes suivants :

« Tous les mélomanes connaissent maintenant cet ensemble qu'ils ont baptisé « l'Ensemble de Michel Corboz », tant il s'identifie à son fondateur, à son chef. Inégalé dans ses restitutions de grandes œuvres baroques, l'Ensemble qui a participé à de nombreux festivals, s'est aussi rendu célèbre par ses enregistrements. C'est la troisième fois que le Festival de Besançon accueille ses prestigieux voisins ».

Cette année, entre autres commentaires de la presse régionale, nous avons relevé celui du « Télégramme de Franche-Comté » qui, dans son carnet du festivalier écrit notamment : «... Orfée de Monteverdi a déchainé l'enthousiasme d'un public nombreux et fasciné. Une soirée inoubliable ». Quant à « l'Est Républicain », sous la plume du critique Antoine Goléa, il souligne les difficultés d'interprétation de cette œuvre, faisant l'éloge de l'Ensemble de Michel Corboz. A l'issue du spectacle, le Consul de Suisse et M^e Monney conviennent le premier magistrat de Lausanne et l'Ensemble de sa ville à un vin d'honneur au Cercle suisse.

L'an dernier, le Collegium Musicum de Bâle, dirigé par Albert Kaiser, avait obtenu un tel succès en interprétant à la basilique St-Pierre de Luxeuil, la « Messe du Couronnement » qu'à la demande générale, il fut invité derechef à se produire cette année dans le même cadre. Au programme : « Vesparae solennies de confessore » de Mozart et le « Requiem » de Fauré.

Entre autres participants à ce 27^e Festival, citons encore Menuhin et son « Festival Orchestra », la cantatrice Gundula Janowitz, l'ensemble « I Solisti Veneti », les chœurs « Singverein » de Vienne, l'orchestre de Paris (direction Erich Bergel) et celui de l'O.R.T.F. (direction Sergiu Celibidache).

Rencontre de football Equipes féminines France-Suisse

Le 10 septembre, l'équipe féminine suisse de football fit honneur à son pays en battant à Besançon le onze féminin de France.

A propos de cette rencontre inédite, l'« Est Républicain » écrivait notamment :

«... Ceux qui cultivaient l'idée saugrenue qu'ils pourraient glousser d'ironie en contemplant deux bandes de traînesavates à crampons, durent modifier leur comportement. France-Suisse fémi-

nin, en lever de rideau de France-Pologne espoirs fut, suivant la formule, « de bonne facture ». Pas de grandes choses, mais du brillant, du poli parfois même du cousu main. Mêmes les grands amateurs de balle ronde ont du mal à accepter que les femmes utilisent les pelouses pour autre chose que paraître leur bronzage. Ce cuir que des demoiselles manient avec une évidente dextérité semble avoir été volé à chaque spectateur mâle. Comme s'ils étaient frustrés d'un symbole de leur virilité. Il leur a bien fallu une raison : sur ce stade il existait un petit être aux cheveux d'ange et aux muscles d'acier qui se livra, porteur du numéro 9, à une époustouflante démonstration du talent féminin en matière de maniement de balle.

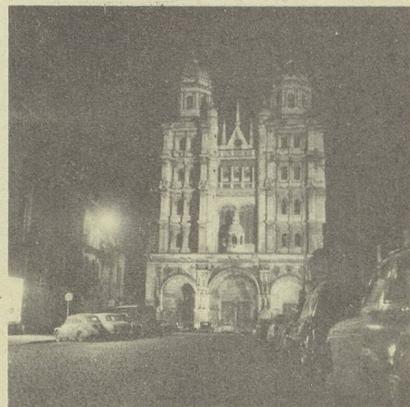
Cette Rémoise, pétillante comme son vin, gagna la faveur du public, provoqua sa sympathie, déclencha des salves d'applaudissements en s'expliquant avec panache face à ces Suissesses qui semblaient jaillir de la masse du Cervin. Pour le plus grand plaisir de leur consul à Besançon, M. Monney, les maillots rouges à croix blanche, l'emportèrent par 3-1. Mais en réalité, il y avait 22 filles victorieuses de 3.500 spectateurs qui avaient franchi les grilles d'entrée avec une carapace de scepticisme ».

30^e anniversaire de la Libération en Franche-Comté

Un ami de la Suisse, le Lieutenant-Colonel Dutriez, membre du Comité d'histoire militaire de la 6^e région et associé-résistant à l'Académie de Besançon, voit un intérêt particulier à l'histoire des événements militaires dont certains aspects touchent notre pays. A l'occasion du 30^e anniversaire de la Libération, il a entrepris une étude sur l'action menée en septembre 1944 par les troupes françaises, le long de la frontière helvétique.

Evoquant les opérations dans lesquelles la 3^e division d'infanterie algérienne (3^e D.I.A.), aile droite de la 7^e Armée américaine, a été engagée en septembre 1944, le Lieutenant-Colonel Dutriez signale qu'en cinq jours cette grande unité française a réussi à libérer le Haut-Jura et le Haut-Doubs, soit une bande de terrain large de 35 km adossée tout au long de la frontière suisse. Il note que ce développement de la progression française a, en prenant un appui constant sur la frontière, été très apprécié des autorités helvétiques. Ces dernières, ajoute-t-il, ont pu, en effet, s'éviter ainsi les épineux problèmes qu'aurait vraisemblablement soulevé le reflux de grosses formations allemandes à l'intérieur de leur territoire. Rappelons que le Général Guisan, Commandant en chef de l'Armée suisse, avait baptisé pittoresquement cette opération : « écouvillonnage de la frontière ».

DIJON



6, rue Rameau.
Tél. : 32-12-59.

GRAND HOTEL DU PAVILLON

★★★★ C

PARIS-X^e
36, rue de l'Echiquier
(Boulevard et métro
« Bonne-Nouvelle »)

Tél. : 770-17-15 et 770-54-34
Telex 66 815
200 chambres
Salles et Salons de 10 à 200
personnes pour banquets,
réceptions, conférences,
expositions

